

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 janvier 2021

RESPECT DES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 3649)

AMENDEMENT

N° 508

présenté par

M. Baichère, Mme Rilhac, Mme Zitouni, M. Renson, Mme Racon-Bouzon, Mme Sarles, M. Bothorel, Mme Dubost, M. Berville, M. Zulesi, M. Testé, M. Anato, Mme Janvier, M. Le Bohec, Mme Galliard-Minier, Mme Charrière, Mme Khattabi, Mme Dupont, M. Raphan, Mme Khedher, M. Maire, Mme Brunet, Mme Vanceunebrock, Mme Ali, Mme Tamarelle-Verhaeghe et M. Sommer

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.